



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 5 décembre 2022

**UN PARTENARIAT POUR DYNAMISER LE SECTEUR DE LA PROPRETÉ**

À l'occasion du Mondial des Métiers, de nombreux acteurs se sont réunis jeudi 1<sup>er</sup> décembre pour signer le 2<sup>ème</sup> Contrat d'Objectifs Emploi Formation du secteur de la Propreté.

Si la crise sanitaire a mis en lumière l'importance des métiers de cette filière, force est de constater que ce secteur, 5<sup>ème</sup> employeur en Auvergne-Rhône-Alpes, peine aujourd'hui à recruter. C'est la raison pour laquelle les services de l'État, la Région, les partenaires sociaux dans leur composante patronale et syndicale ont uni leurs efforts pour mettre en commun leurs ambitions et se donner les moyens d'agir.

Pour faire face aux difficultés de recrutement, les différentes partie-prenantes se sont fixés des objectifs concrets pour les 4 années à venir : travailler conjointement sur l'attractivité des métiers, l'orientation et la formation, améliorer les conditions de travail et la prévention des risques professionnels, et donner aux actifs l'envie d'entreprendre dans ce secteur.

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) a réaffirmé son engagement en précisant que « l'État doit répondre présent sur les tensions de recrutement par le biais notamment de la VAE, de la qualité de vie au travail, mais également de la lutte contre l'illettrisme, sujet touchant de nombreux salariés ». Comme l'a souligné la Région, « il est important d'orchestrer nos efforts pour pallier les difficultés de recrutement, muscler le travail de l'orientation, de la formation, de la santé et de la sécurité au travail dans cette branche incontournable ».

AKTO opérateur de compétences, le Rectorat, Pôle emploi, la CARSAT et le réseau des missions locales, tous signataires de cet accord, se sont félicités du travail accompli et de celui qu'engage cette signature. Ils considèrent unanimement que « ce COEF est une opportunité de coordonner nos moyens et leviers d'action respectifs au service d'enjeux et d'objectifs partagés. »

**Cabinet du préfet de la région  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET  
Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69